



Si je pouvais changer le monde,

Dans le cadre de ses actions afin de promouvoir et valoriser tous les talents des élèves, la section de l'Oise de l'Amopa propose un concours de SLAM.

Le concours bénéficie de l'aimable autorisation de monsieur Jacky Crépin, Inspecteur d'académie, Directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale.

Lancement : Proviseurs des lycées généraux, technologiques ou professionnels

Niveaux : classes de secondes, premières et terminales

Encadrement : Toute personne de l'équipe éducative

Domaines concernés:

- L'expression orale
- L'expression écrite
- L'expression corporelle

Le *SLAM* est une pratique de l'écriture et de l'art oratoire mêlant poésie et spectacle.

Le slameur compose lui-même le texte qu'il récite. Il ne s'agit pas de lire son texte devant un public ; il doit aussi s'engager physiquement. Sur scène aucun décor, ni accessoire n'est admis : juste la parole nue et la prestation ne dure pas plus de 3 minutes

Modalités du concours :

Les élèves qui souhaitent participer au concours écriront un texte qui commencera par « *Si je pouvais changer le monde,* » et respecteront les règles du SLAM.

Dans chaque établissement, un jury de professeurs se chargera d'écouter les candidats et d'en sélectionner au maximum trois. Ces élèves, accompagnés de professeurs et/ou de parents d'élèves, devront se rendre un mercredi après- midi (fin mars) au lycée agricole d'Airion pour interpréter leur création, devant les membres de l'assemblée générale de l'AMOPA -Oise, qui seront très heureux de les entendre et de les applaudir.

Après avoir apprécié leurs prestations, un jury remettra à chacun un diplôme et un chèque aux trois premiers lauréats.

Merci de faire parvenir la liste des élèves sélectionnés ainsi que leurs textes

avant le 1^{er} mars 2019

à Bernard Geisen : bernard.geisen@wanadoo.fr
et Martine Fondeur : martine.fondeur@wanadoo.fr

Nous vous remercions d'avance pour votre participation.

La présidente de l'AMOPA-Oise,
Martine Fondeur